



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Amélioration des services d'urgence

Question écrite n° 21861

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les améliorations possibles dans les services d'urgence. Ayant été amené, il y a quelques semaines, à fréquenter un service d'urgence de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, il a en effet remarqué que la première file d'attente avait des raisons administratives afin d'ouvrir le dossier de chaque patient. Il se permet de suggérer la mise en place de bornes pour que les personnes venant en urgence, en état d'effectuer ces démarches, ou leur accompagnant, puissent remplir elles-mêmes le dossier. L'agent de l'hôpital n'aurait plus qu'un simple travail de vérification, ce qui réduirait considérablement cette file d'attente administrative et permettrait aux personnes fréquentant les urgences de rencontrer beaucoup plus rapidement un médecin. Il lui demande quelle est sa position sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21861

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juillet 2019](#), page 6849

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)